



**ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET
SOCIALES (PSAD)**

**Master 120 en Anthropologie
Travail théorique d'Anthropologie
Vade Mecum 2021 - 2022**

École des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

Directives pour le travail à présenter au jury du MASTER 120 en Anthropologie

VADE-MECUM

1. Préambule

Certains cours et séminaires du programme de MASTER 120 forment un ensemble pour lequel un travail écrit est présenté devant un jury constitué par les professeur.e.s, assistant.e.s et chercheur.e.s du Laboratoire d'Anthropologie Prospective (LAAP : structure de recherche – www.uclouvain.be/laap - qui a, entre autres fonctions, de participer au programme d'enseignement en anthropologie).

Ces cours et séminaires sont les suivants :

- **LANTR 2020** Anthropologie des systèmes symboliques : religion, nature et numérique
- **LANTR2010** Anthropologie des bêtes à penser
- **LANTR2080** Anthropologie des mondes sensibles
- **LANTR2100** Fondements anthropologiques
- **LANTR2010** Écritures ethnographiques, positionnalités et enjeux éthiques
- Une des deux chaires J. Leclercq en anthropologie proposées lors de l'année du jury

S'ajoute à ces cours, la **participation obligatoire au séminaire de tutorat des jurys en anthropologie (LANTR2095)** qui comporte :

- deux modules d'introduction au travail de jury,
- trois workshops,
- la participation aux réunions de tutorats,
- la remise des fiches intermédiaires.

Le sens de cette initiative pédagogique est de permettre à l'étudiant.e de développer une réflexion approfondie et transversale sur les matières enseignées dans le tronc commun. Pour réaliser et réussir ce travail théorique, l'étudiant.e est invité.e en début de premier master à rejoindre un groupe de tutorat. Accompagné et suivi au plus près dans sa réflexion et sa formation par des enseignant.e.s et des chercheur.e.s en anthropologie, l'étudiant.e peut ainsi intégrer, de manière synthétique tout autant qu'analytique, des savoirs et des compétences.

2. Élaboration du travail théorique : modalités pratiques

En pratique : lors de la journée de rentrée du **vendredi 1er octobre 2021**, moment fondateur du Master en anthropologie, les étudiant.e.s sont répartis en groupes sous la supervision de tuteurs/tutrices (assistant.e, chercheur.e ou professeur.e). Ceux-ci accompagnent, tout au long de l'année, les étudiant.e.s d'un groupe dans la réalisation de leur travail théorique. La mise en place d'une dynamique collective se trouve au cœur du dispositif. Dans chaque groupe, les étudiant.e.s peuvent choisir de présenter un travail individuel ou un travail commun (chacune des parties est alors rédigée individuellement, mais l'introduction et la conclusion servent à articuler le tout et sont écrites collectivement).

2.1. Critères d'évaluation

Le texte final présenté devant le jury est évalué sur base de 4 critères principaux et de 2 critères complémentaires.

Les critères fondamentaux (qui font essentiellement un bon jury) sont :

1. Capacité de l'étudiant.e à lire, comprendre et intégrer des auteurs
2. Capacité à articuler ces lectures dans un débat « original » (construire un argumentaire motivé et logiquement articulé)
3. L'étudiant.e développe un point de vue anthropologique et une question qui s'inscrit dans la discipline (le fameux basculement)
4. La forme au sens large = qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie, introduction/conclusion, enchaînement des parties

Ces critères constituent le cœur de la qualité d'un jury. À cela, on peut ajouter des critères complémentaires qui nous permettent d'affiner l'évaluation :

1. Prise de position personnelle marquée dans la conclusion, un pas plus loin que juste un travail d'articulation d'un débat ;
2. Références au contenu des différents enseignements donnés dans le cadre du jury.

En outre, est tenu en compte, à concurrence de 25 % de la note, dans l'évaluation globale du travail de jury :

1. La participation aux différents enseignements donnés dans le cadre du jury
2. La participation aux modules de cours et aux rencontres de vos groupes de jury, le dépôt des fiches intermédiaires ainsi que le respect des échéances

2.2. Modules d'enseignement

Lors des trois workshops, vous est offert un suivi collectif plus approfondi. L'objectif est à la fois de développer des méthodes de travail adaptées, de vous donner les outils pour écrire votre jury (recherche bibliographique, citations, forme, argumentaire) et de mieux comprendre les critères d'évaluation.

Ces modules s'organiseront en deux matinées au format workshop :

1. Une première séance sur la mise en route de votre recherche : resserrage théorique, stratégies de recherche, méthodes de travail, planification, critères d'un bon ou d'un mauvais jury et processus de construction du travail au regard d'une stratégie de recherche.
2. Une deuxième séance proposera une formation ludique au référencement bibliographique ainsi qu'au programme Zotero, aide précieuse pour ce travail. Le jury étant un exercice principalement composé de vos lectures, un bon référencement y est indispensable. Ce sera également l'occasion de poser vos questions pratiques quant au style d'écriture académique.
3. Une troisième séance portera sur l'élaboration d'un fil rouge, du développement théorique interne et correspondant au thème du jury développé par l'étudiant.e (stratégies formelles, structurelles, etc.).

La participation à ces workshops est obligatoire. Les exercices tenus lors des workshops seront pris en compte dans l'évaluation de votre jury. *Si pour des raisons majeures (obligations professionnelles,*

etc.), il ne vous est pas possible d'être présent.e, il est indispensable d'en avvertir l'équipe afin que des modalités alternatives puissent être trouvées.

2.3. Planning en plusieurs étapes de travail

Le but est d'éviter au maximum les défenses en septembre. Dès lors vous disposerez d'un échéancier précis et pointu à RESPECTER.

Attention, nous voulons aussi clairement signifier **qu'un.e étudiant.e qui reporte son jury en août ne bénéficiera pas de suivi de tutorat durant les mois d'été.**

Voici donc les différentes étapes de travail :

- Présentation des objectifs, du planning et des critères d'évaluation lors de la **séance de rentrée** du mardi **14 septembre 2021** (15h)
- Durant la journée de rentrée du **vendredi 1er octobre 2021**, tirage au sort des tuteurs.rices. Les groupes auront été formés auparavant afin d'être dans une logique d'hétérogénéité des parcours. Durant cette journée, aura également lieu la première séance de travail en sous-groupes.
- Les séances de travail en **sous-groupes** prennent donc le relais mi-octobre et veilleront, entre fin octobre et mi-décembre à guider l'étudiant dans la formulation de son sujet et son choix d'auteur.e.s. Les tuteurs et tutrices, autant que les étudiant.e.s sont encouragé.e.s en fonction de leur(s) besoin(s) et attente(s) de formuler des demandes de rendez-vous de leur propre initiative.
- Pour le **8 novembre 2021** : remise sur Moodle (voir consignes sur le Moodle) et à vos tuteurs et tutrices d'une première « fiche d'orientation thématique » sous la forme (à minima) d'une à deux pages expliquant le choix du sujet en lien avec le thème travaillé en sous-groupes ainsi que le choix d'un travail individuel ou collectif. Le choix du sujet peut encore être flou, mais il doit nous donner une idée du champ dans lequel l'étudiant.e s'inscrira.
- Mi-novembre 2021 : période du **premier workshop** d'accompagnement du jury coordonné par l'équipe assistante. Les dates vous seront communiquées lors de la journée de rentrée du vendredi 1er octobre 2021.
- Pour le **6 décembre 2021**, la remise selon les mêmes modalités que la fiche 1, Moodle et tuteurs/tutrices, d'une seconde fiche plus complète. Cette fiche a pour but de vous aider à faire le point sur l'état actuel de vos recherches ainsi que de vous projeter tant dans la construction de la suite de votre travail que de fixer les besoins immédiats en termes de recherche et de réflexions pour la réalisation de votre jury.
- Mi-décembre 2021 : période du **deuxième workshop**. Formation ludique au référencement bibliographique ainsi qu'au programme Zotero, aide précieuse pour ce travail. Le jury étant un exercice principalement composé de vos lectures, un bon référencement y est indispensable. Ce sera également l'occasion de poser vos questions pratiques quant au style d'écriture académique.
- Lors de la dernière semaine de cours du mois de décembre, un **feedback général** sera organisé. Chaque tuteur/tutrice lira les fiches de son groupe et formulera un retour. Notons qu'après ce feed-back, il ne sera plus possible pour l'étudiant.e de changer le sujet de son jury, bien que la structure puisse encore en changer en fonction des lectures et du processus d'écriture.
- Début février 2022 : **troisième workshop** d'accompagnement obligatoire organisé par l'équipe. Cette séance portera sur des exercices pratiques, de l'accompagnement en direct et du partage d'expérience ainsi que de conseils afin de passer dans la réalisation du cœur du jury ainsi que de l'élaboration d'une pensée construite.

- Enfin, afin d'encadrer davantage les étudiant.e.s, nous imposons une échéance supplémentaire : la remise aux tuteurs/tutrices d'un document de 15 à 25 pages (**une version bêta du travail final**) **entre le 7 février 2022 et pour le 18 avril 2022** au plus tard.
Notons qu'il est toujours possible d'anticiper les délais, tout en tenant compte des apports progressifs des cours et des ajustements éventuels à réaliser dans votre écriture.
- Ce document, version bêta du travail final, servira de base pour le suivi des tuteurs/tutrices et l'autorisation de dépôt (il n'est donc pas négociable). Le délai proposé (entre février et avril) permet à l'étudiant.e d'organiser au mieux son temps de travail, sachant qu'il n'aura qu'une seule possibilité de recevoir des commentaires détaillés et de bénéficier d'une relecture « profonde et dense » sur une version bêta de son travail. Ceci dit, nous vous encourageons à rendre votre version bêta au plus vite afin de permettre une discussion plus riche avec vos tuteurs/tutrices pour la suite du processus. Entre le dépôt de la version bêta et le dépôt final, les échanges soutenus avec les tuteurs/tutrices et les membres du sous-groupe sont encouragés et des feed-back seront donnés sur des parties et des questions plus spécifiques.
- Les tuteurs/tutrices sont donc amenés à lire et à commenter les deux premières fiches (quelques pages) ainsi que la version provisoire du jury déposée entre février et avril, seuls temps de lecture détaillés et approfondis du processus. Le rôle des tuteurs/tutrices est également celui de vous amener à préciser votre pensée et à vous guider dans vos lectures, il est pour ce faire indispensable que vous participiez de manière active aux réunions de sous-groupes.
- **La remise du travail final sera le premier jour de la session de juin** (ou de la session d'août, bien que nous vous encourageons vivement à déposer en juin).
- Le texte final, sous forme de copie papier, est à déposer en 7-8 exemplaires (un pour chacun de vos tuteurs/tutrices, des enseignants du jury + 2 exemplaires supplémentaires) auprès de vos assistantes (bureau a.379 au troisième étage du bâtiment J. Leclercq) le premier jour de la session, au plus tard dix jours avant l'épreuve. Outre vos copies papiers, il faudra remettre par Moodle votre manuscrit ainsi que remplir obligatoirement le questionnaire en ligne sur Moodle permettant de vous orienter auprès du lecteur/de la lectrice le plus adapté.e à votre travail. Les consignes et l'ouverture des onglets de remise du travail seront disponibles sur Moodle pour le blocus précédent la remise du jury.
- Veuillez imprimer en recto verso votre jury sur du papier recyclé (traité en blanc ou non) et l'adjoindre d'une reliure avec colle à défaut d'agrafe. Veillez à ne pas plastifier la couverture ni à relier vos jurys avec une reliure en plastique.
- Pensez à noter votre nom, le titre de votre jury et les noms de vos tuteurs/tutrices sur la couverture. Attention à l'orthographe des noms de vos tuteurs/tutrices !

Une liste de passage est établie par l'équipe pédagogique de votre master (professeur.e.s et assistant.e.s). Pour y voir figurer votre nom, **vous devez vous inscrire aux examens des différents cours repris dans l'épreuve théorique, dans les délais qui seront précisés aux valves** (électroniques et affichées).

Le passage devant le jury d'enseignant.e.s se fait en vingt minutes. Les cinq premières minutes sont consacrées à des mises au point et ajouts éventuels. La présentation de votre travail permet une discussion et un échange avec les enseignants qui vous ont lu. L'ensemble de votre implication dans ce travail théorique est noté : participation aux réunions et aux discussions du tutorat, participation aux cours de jury et mobilisation des contenus, processus d'élaboration de votre réflexion, qualité d'écriture et argumentation de défense de votre travail.

3. Consignes d'écriture : s'insérer à bon escient dans une réflexion anthropologique

Quantitativement, le texte comprend une trentaine de pages (sans la bibliographie) – Maximum 50.000 signes, soit la taille d'un article de revue scientifique. Des photos, des schémas, des plans et des cartes ou d'éventuelles annexes pourront être adjoints au texte. De plus, votre texte devra intégrer une norme standard de références bibliographiques.

Qualitativement (et c'est l'essentiel !), *il s'agit de rédiger un essai cohérent en réponse à une des questions centrales que vous vous êtes posées tout au long du 1er master en anthropologie et en lien avec les cours du jury ainsi que les thèmes débattus avec votre équipe d'encadrement. Des simples notes de lecture ne suffisent pas.*

Des lectures approfondies, réflexives et qui permettent de faire dialoguer des auteurs sont exigées. Votre bibliographie doit comprendre des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains, de même que des monographies classiques (études de cas basées sur l'étude d'un groupe humain particulier).

Ce travail est l'occasion pour vous d'entrer dans la discipline en formant votre pensée et votre réflexion à partir des pensées et des réflexions de ceux qui vous ont précédé. *Votre avis dûment argumenté et raisonné est sollicité.* Êtes-vous capable de « basculer » ? C'est-à-dire, acceptez-vous d'emprunter ce regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la discipline que nous essayons de vous transmettre ? Comment concevez-vous votre participation à l'étude et à l'analyse des sociétés et des groupes humains auprès desquels travaillent les anthropologues contemporains ?

4. Le travail écrit : des références explicites aux enseignements reçus

Enfin, **il vous faudra dialoguer explicitement avec les enseignements reçus.** Tout en refusant le culte de la personnalité ainsi que des citations pour la pure forme, les enseignant.e.s aimeraient savoir ce que vous pensez de leurs (pro)positions énoncées lors des cours et des séminaires ou consignées dans leurs syllabus ou publications. Vous n'aurez pas de point supplémentaire chaque fois que vous citez un membre du LAAP – mais vous risquez d'en avoir moins si votre travail ne concerne pas du tout les matières enseignées.

5. Choisir un sujet

La mise en place d'une dynamique collective se trouve au cœur du dispositif. Dans chaque groupe, les étudiant.e.s peuvent choisir de présenter un travail individuel ou un travail commun (chacune des parties est alors rédigée individuellement, mais l'introduction et la conclusion servent à articuler le tout et sont écrites collectivement). Dans tous les cas, le travail de l'année repose sur des discussions autour d'un thème commun à partir duquel chacun formule des questions spécifiques. Le sujet final de votre jury sera donc issu de la rencontre entre vos questionnements et ceux de votre groupe.

Les possibilités de questions à traiter sont légion. Chaque thématique peut être questionnée à partir de concepts choisis, à la lumière de cas particuliers. La lecture de monographies classiques qui éclairent la question s'avère alors indispensable. De même, les thématiques abordées aux cours par les enseignants seront mobilisées de manière strictement appropriée.

Les enseignant.e.s et toute l'équipe de chercheur.e.s et d'assistant.e.s sont là pour vous former et vous aider à présenter votre jury. En échange, nous vous demandons une participation et une présence assidues aux séances de tutorat et aux modules. De plus, vous pouvez toujours prendre rendez-vous chez un.e enseignant.e, lors d'une de ses permanences, pour dialoguer, échanger et demander de l'aide. N'hésitez pas à le faire et n'attendez pas la dernière minute !

Soyez les Bienvenus dans le Master en anthropologie et bon travail à tous,

L'équipe du Master ANTR